



www.ville-caluire.fr

Du côté du BOURG

Le magazine d'informations municipales d'un quartier à l'autre de caluire et cuire

Mai 2011

Et la Ville créa un marché dans le Bourg...

Les Caluirards avaient une attente forte, celle de pouvoir se procurer des produits frais et de qualité, sur un créneau horaire correspondant à des modes de vie plus actuels. L'équipe municipale a choisi de répondre aux besoins exprimés par une initiative originale et pratique. Ainsi était né le marché du soir, petit dernier des marchés caluirards.



Ayant pour but de dynamiser le Bourg en venant compléter son offre commerçante, le marché du soir accueille une dizaine d'exposants parmi lesquels deux marchands de fruits et légumes, un marchand de bonbons, un charcutier traiteur, un fromager, un volailler, un stand de spécialités italiennes et une épicerie fine. Producteurs ou revendeurs, chaque mardi en fin d'après-midi leurs étals reprennent couleur. Des saveurs agricoles ou fermières aux produits artisanaux, ce soir-là, les idées de la bonne table sont à portée de tous les paniers. La convivialité a aussi pris place sur les bancs : dernièrement un premier «Rendez-Vous des élus» pour célébrer le printemps, une sensibilisation au tri sélectif à l'occasion de la «Faîtes de la propreté»,

Pour ces raisons, sans doute, votre marché du soir a su s'attirer de nombreux fidèles à qui il doit notamment sa longévité au-delà d'un hiver particulièrement rigoureux.

Tous les mardis, de 16h à 20h

Angle de l'avenue Pierre Terrasses et de la rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord

Édito



Philippe Cochet
Député-Maire
de Caluire et Cuire

Fière de ses huit quartiers, Caluire et Cuire voit en chacun d'eux des atouts et des spécificités qui les rendent uniques et méritent d'être mis en valeur. Guidée par cette ambition, notre équipe municipale multiplie les efforts pour les embellir et les rendre toujours plus agréables à vivre.

Parce que ce quartier est le vôtre, il est essentiel que vous puissiez disposer d'une information privilégiée sur les actions et projets que nous menons dans le Bourg. C'est pourquoi je suis heureux de vous adresser aujourd'hui ce premier numéro de votre journal de quartier Du côté du Bourg. J'espère qu'il saura répondre à vos attentes et vous en souhaite une très agréable lecture.

Du neuf pour l'école Jean Moulin



L'eau ne viendra pas s'inviter en classe ! Grâce à la mairie, le toit de la partie ancienne de l'école Jean Moulin va faire l'objet d'une reprise totale de sa couverture, comprenant la mise aux normes d'étanchéité. Les travaux seront réalisés de septembre à novembre 2011 pour un budget de 200 000 euros.

Caluire et Cuire, toujours plus verte et agréable à vivre

Entre Rhône et Saône, aux portes de Lyon et aux confins des Monts d'Or, Caluire et Cuire bénéficie d'une situation privilégiée prisee.

Parce qu'il est essentiel de protéger l'âme et le patrimoine de notre ville, l'équipe municipale porte une vigilance attentive à la 8e modification du Plan Local d'Urbanisme qui sera proposée aux Caluirards du 1^{er} juin au 6 juillet. Cette dernière vise à anticiper la réalisation de projets d'aménagements et encadrer l'urbanisation de la commune. Un seul objectif : préserver la qualité de votre cadre de vie face à la forte pression foncière que l'on constate dans notre ville en raison de sa situation privilégiée. Dans le Bourg, cette modification concerne 3 secteurs : le triangle délimité par la rue Jean Moulin, le chemin de Crépieux et l'avenue Louis Dufour à partir du rond-point de la Bascule, la zone couverte par le Programme d'Aménagement d'Ensemble (Jean Moulin, Pierre Terrasse, la Voie de la Dombes et le chemin de Crépieux) et enfin le secteur de la



rue Jamen Grand et de l'avenue Beauséjour. Avec en ligne de mire la volonté de préserver le bâti ancien et de qualité, ainsi que les zones végétales.

En savoir plus sur la 8^e modification du PLU : Rythmes du mois de mai et dossier consultable sur internet à compter du 1^{er} juin sur www.grandlyon.com



UN AUTRE PARC POUR LA RÉSIDENCE MARIE LYAN

Un parc, il en existe déjà un à la Résidence Marie Lyan, délaissé en raison de son inadaptation aux conditions de vie et de santé des pensionnaires. La Ville, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale, a donc engagé une réflexion pour en faire un véritable lieu de vie et d'activités. Bientôt, les résidents y trouveront une allée où se promener, un espace où jardiner, des bancs où s'isoler, un parcours de motricité, un jardin des saisons, un terrain de pétanque, une aire de pique nique, une placette... Vue sur la verdure prévue pour l'été prochain !

Le FCL bientôt Caluirard

Consciente des enjeux immobiliers que peuvent représenter les stades du FCL, idéalement situés sur le plateau entre la rue François Peissel et le boulevard Paul Doumer, l'équipe municipale a engagé depuis plusieurs mois des négociations en vue de leur acquisition avec la Ville de Lyon, actuel propriétaire. Des démarches qui devraient prochainement aboutir et faire ainsi entrer le site dans la liste des équipements sportifs municipaux et du patrimoine communal.

Le Bourg en chiffres, c'est :

- ▶ **14% de la population** de Caluire et Cuire (5 641 habitants)
- ▶ Le quartier avec la plus forte proportion de personnes de **plus de 75 ans** (12, 8%)
- ▶ Un tissu urbain composé à **89% de logements collectifs**
- ▶ Un quartier dont la part des salariés dans l'**ensemble des actifs est la plus importante : 93, 5%**

Une première à Caluire et Cuire

De mémoire de Caluirard, il n'y avait jamais eu pareil aménagement sur la commune. Et c'est dans votre quartier que ce chantier inaugural a pris place, rue Berthelot précisément...



Au départ, un constat : la vitesse des véhicules est inadaptée, les trottoirs ne permettent pas un cheminement piéton sécurisé, le stationnement gêne la sortie des propriétés et la sortie de la rue Berthelot sur l'avenue Marc Sangnier manque de visibilité. Ensuite, une concertation entre l'équipe municipale et les riverains, qui aboutit au lancement d'un grand chantier de réaménagement dont le coût est estimé à près de 500 000 euros.

La première phase -des travaux d'enfouissement de réseaux- achevée, l'heure est à la réalisation de branchements chez les particuliers. Viendront ensuite, avec un peu d'avance (fin juin au lieu du mois d'août initialement prévu), les travaux de création d'une voie de circulation en milieu de chaussée. Ils permettront tout à la fois d'offrir aux piétons un cheminement sécurisé et agréable ainsi que de faciliter les entrées et sorties des riverains. Fin des travaux en septembre 2011.



Bientôt, un vrai centre-ville

Depuis le temps qu'il en est question ! Difficile de croire aujourd'hui que quelques mois seulement nous séparent d'une entrée en phase opérationnelle. Et pourtant, résultat d'une volonté politique forte, le projet d'un véritable centre-ville sera bientôt engagé. Pour vous, avec vous.

Un centre-ville digne d'une commune de notre taille et d'un quartier comme le vôtre : voilà ce que prévoit le projet «Cœur de Ville». Il porte la promesse d'une vitalité nouvelle pour le Bourg tout en lui garantissant une liaison renforcée avec la Voie Verte et les

autres quartiers. Une dynamique qui trouvera son rythme au terme de plusieurs étapes clés : le réaménagement intégral de la rue Jean Moulin, (travaux et sens de circulation) le dévoiement de la rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, la requalification des

espaces publics - réfection de la place de l'église, création d'un mail piéton, de jardins, d'une aire de jeux - et la revitalisation du commerce à travers le FISAC et la création de surfaces commerciales.

Un vrai centre-ville avec des commerces accessibles et diversifiés,

des logements supplémentaires, des espaces végétalisés, une circulation apaisée, des cheminements piétons sécurisés... Voilà ce qui attend les Caluirards au terme du Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) conjointement piloté par la municipalité et le Grand Lyon.

Zoom sur le dossier



Votre avis est précieux !

Ce projet ne se fera pas sans vous ! Habitants du quartier, de la commune, ou professionnels, l'équipe municipale tient à vous associer au projet «Cœur de Ville». Parce qu'il est essentiel pour sa réussite que chacun puisse se l'approprier et en être acteur, la Ville a déjà mis en place une concertation avec les commerçants du Bourg, au travers de réunions d'information et d'échange notamment. Le local situé au 33 rue Jean Moulin sera également périodiquement ouvert afin de diffuser de l'information sur le projet, l'avancée des travaux... Mais aussi pour être un lieu de rencontre et d'échange. Du 12 septembre au 14 octobre prochains, vous aurez tous la possibilité de vous exprimer par le biais d'une enquête publique. N'hésitez pas à faire entendre votre voix pour que le centre-ville de demain soit à l'image parfaite de notre commune et de ses habitants.

La place de l'église, un axe fort

Tout pour mettre en valeur l'église Immaculée Conception : ainsi peut se résumer la volonté de l'équipe municipale. Celle-ci promet de se réaliser au travers de deux actions fortes : la réfection intérieure de l'édifice et la requalification de son parvis. Concernant le 1^{er} objectif, depuis ce 4 janvier où l'autel et la crèche se sont consumés, dégageant des fumées noires qui ont maculé l'ensemble du lieu, la municipalité a agi : le nettoyage intégral de l'église, compris celui de l'orgue et des vitraux, vient d'être achevé. Reste à présent le rafraîchissement et l'assèchement des murs qui devrait s'étendre jusqu'à fin septembre 2011, pour un coût total estimé à près de 200 000 euros. Quant au réaménagement de la place de l'église, il envisage d'améliorer la qualité des revêtements de sol, des ambiances et des matériaux. Côté pratique, cette valorisation du parvis devrait également permettre de retrouver quelques places de stationnements supplémentaires. À terme, cette place reliera via un mail piéton le centre-ville à la Voie Verte. Premiers travaux prévus fin 2013, dans le prolongement du réaménagement de la rue Jean Moulin...



Majorité municipale



Robert THEVENOT,
Conseiller
Communautaire



Marie-Odile CARRET,
Conseillère Municipale
déléguee au logement



Odile LE PARLOUËR,
Conseillère Municipale
déléguee aux écoles



Christian BONDIS,
Conseiller Municipal



Mamadou-Diang DIALLO,
Conseiller Municipal

Opposition municipale



Marie-Christine AIRIAU,
Conseillère Municipale



Hôtel de Ville de Caluire et Cuire
Place du Dr. Frédéric Dugoujon
BP 79 - 69 642 Caluire et Cuire
04 78 98 80 80
www.ville-caluire.fr

Centre Communal d'Action Sociale
Hôtel de Ville
Place du Docteur Dugoujon
04 78 98 80 84

Sécurité sociale
Place du Docteur Frédéric Dugoujon
Numéro d'appel national : 36 46

Bibliothèque Municipale
Place du Docteur Dugoujon
04 78 98 81 00
bm.ville-caluire.fr



Groupe scolaire Jean Moulin
Maternelle :
5 chemin de Crépieux
04 72 27 12 19
Elémentaire
114 rue Jean Moulin
04 72 27 12 37

Ecole privée Sainte-Marie
10 avenue Pierre Terrasse
04 78 23 54 62



Etablissement d'accueil du jeune enfant Les Calinoux
36 b, rue François Peissel
(Service Petite Enfance) :
04 78 29 01 90



Foyer logement
Résidence Marie Lyan
3 impasse du collège
04 78 08 00 21



Centre de Loisirs Caluire Jeunes
(jusqu'à 18 ans)
16 rue Frédéric Mistral
04 78 08 73 14
Bureau Information Jeunesse (BIJ)
16 rue Frédéric Mistral
04 78 08 24 49



Le Radiant
1 rue Jean Moulin



Parc des Sports Pierre Bourdan
Espace sportif Lucien Lachaise
1 rue Curie
04 78 23 16 20

Stade bouliste Roger Schelle
50 avenue Marc Sangnier
04 78 08 63 53



Maison du Rhône de Caluire et Cuire
73 rue François Peissel
04 78 98 90 80



Centre médico-psychologique
71 rue François Peissel
04 37 40 15 80



Cimetière
22 avenue Louis Dufour
04 78 08 04 46



Enochants
2^e mercredi du mois : des bennes
sont entreposées de 8h à 17h
42 chemin de Crépieux
(sur le parking en bord de voirie et
non sur le parking du LEP Cuzin)
Renseignements : 04 78 98 80 74

Hôtel de Ville :

Place du Dr Frédéric Dugoujon - BP 79 - 69642 Caluire et Cuire cedex
Téléphone : 04 78 98 80 80 - 24h/24h (répondeur après 17h)
Télécopie : 04 78 23 12 65
Mail : mairie@ville-caluire.fr - Site : www.ville-caluire.fr
Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h /
Le jeudi jusqu'à 17h45 / Le samedi de 8h30 à 12h.
Allo Mairie : 0 8000 69 300